

MINI GUIDE NiCKEL

Tout sur vos opérations en point de vente et plus encore !





SOMMAIRE

1

Vous avez dit "Nickel" ?	2
Comment ouvrir un compte Nickel ?	3
Les offres Nickel	4
La commande des packs Nickel	6
La réception des packs Nickel	7
L'activation d'un compte souscrit sur internet ou sur le totem	8
La remontée de soupçon	10
Le paiement par carte Nickel	11
Le dépôt d'espèces	12
Le retrait d'espèces	13
Le remplacement de carte Nickel	14
L'impression d'un relevé d'identité bancaire	15
Éditer un rapport d'activité sur le terminal Nickel	16
Consulter mon solde sur le terminal Nickel	17
Consulter l'historique d'ouvertures de compte	18
Effectuer un téléparamétrage sur le terminal Nickel	19
Les pièces d'identité acceptées par pays	20
Comment vérifier l'identité d'un client ?	24
L'espace web PRO	25
Le compte Nickel distributeur	26
Le totem Nickel	28
Les informations réglementaires	29
Vos commissions	34
Vos clients ont des questions ?	35
Les infos utiles	36

VOUS AVEZ DIT "NICKEL" ?

2

NICKEL, C'EST LE COMPTE POUR TOUS QUI SIMPLIFIE LA VIE AU QUOTIDIEN.

100% ACCESSIBLE

Chez Nickel on pense que tout le monde doit pouvoir avoir accès à un compte de paiement.

- 190 passeports acceptés
- Sans conditions de revenus, ni justificatif de domicile
- Encoche sur nos cartes pour faciliter l'utilisation des personnes malvoyantes

100% UTILE

- Tous les services essentiels : dépôts et retraits d'espèces, virements, assurances...
- Pas de découvert
- Mise à jour du solde de compte en temps réel
- Une app Nickel qui vous suit partout



Financière des Paiement Électroniques, Société par Actions Simplifiée au capital social de 770 440 euros, 753 886 092 RCS CRÉTEIL, 1 Place des Marseillais 94220 Charenton-Le-Pont. FPE est agréé comme établissement de paiement par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ("ACPR") sous le numéro 16598, agissant en Belgique via sa succursale belge ayant son siège social à Rue Royale 144-146 1000 Bruxelles, immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise TVA BE0763.878.661 RPM Bruxelles et sous le numéro 964 auprès de la Banque Nationale de Belgique. IBAN BE10 0019 0945 5104. www.nickel.eu | hello@nickel.eu

COMMENT OUVRIR UN COMPTE NICKEL ?

3

POUR OUVRIR UN COMPTE NICKEL, IL SUFFIT DE :



1 pièce d'identité originale
et en cours de validité



1 GSM



25 € pour régler la
cotisation annuelle

2 FAÇONS D'OUVRIR UN COMPTE

1



Souscription en ligne sur
welcome.nickel.eu

Puis, 2 choix pour récupérer sa carte :
- directement en Point Nickel
- ou par courrier postal à votre domicile

2



Souscription en point de vente
Nickel, sur le totem

Puis, récupérer sa carte en point de vente
Nickel uniquement.

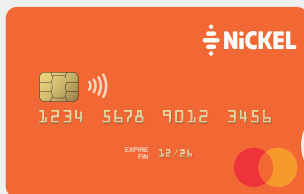


OFFRES NICKEL : POUR TOUS LES BUDGETS, TOUS LES BESOINS 1/2

4

NICKEL STANDARD

La carte disponible en 5 minutes en Point Nickel



- Disponible en 5 minutes en Point Nickel
- Tous les services Nickel en ligne et en Point de vente

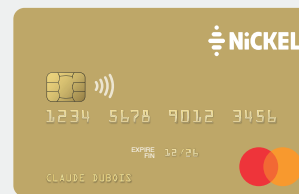
25 € par an

Carte : Gratuite

Cotisation : 25 € / an

NICKEL PREMIUM

La carte qui (vous) assure partout



- Paiements sans frais partout dans le monde
- Tarifs avantageux sur les retraits partout dans le monde
- Assurances premium pour le quotidien et les voyages
- Tous les services Nickel en ligne ou en Point Nickel

55 € par an

Carte : 30 € / an

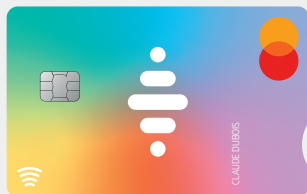
Cotisation : 25 € / an

OFFRES NICKEL : POUR TOUS LES BUDGETS, TOUS LES BESOINS 2/2

5

MY NICKEL

La carte qui vous ressemble



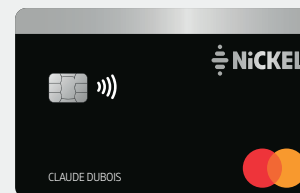
- Une carte personnalisée valable 5 ans pour seulement 10 € de plus
- Une carte à votre nom avec 15 (super) couleurs au choix
- Tous les services Nickel en ligne ou en Point Nickel

25 € par an + 10 €

Carte : 10 € / 5 ans
Cotisation : 25 € / an

NICKEL METAL

La carte ultime



- Paiements et retraits sans frais partout dans le monde
- Dépôts d'espèces gratuits en Point Nickel
- Assurances premium pour le quotidien et les voyages
- Tous les services Nickel en ligne ou en Point Nickel

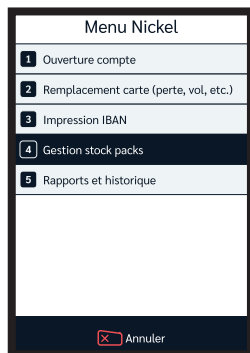
105 € par an

Carte : 80 € / an
Cotisation : 25 € / an

COMMANDE DES PACKS NICKEL

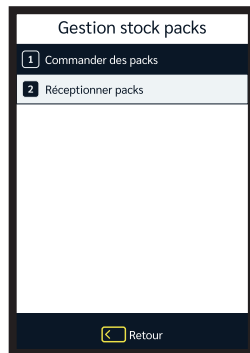
6

La commande est uniquement possible s'il reste moins de 50 packs Nickel en stock dans votre point de vente. Ce seuil est défini par défaut mais peut être personnalisé par les équipes Nickel en fonction de votre besoin.



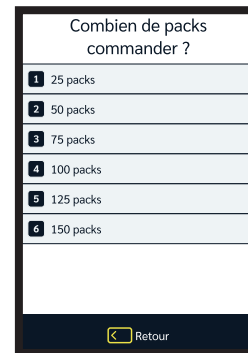
1

Sélectionnez **Menu** sur l'écran d'accueil du terminal puis **GESTION STOCK PACKS**



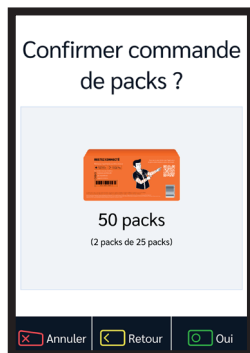
2

Choisissez **COMMANDER DES PACKS**



3

Choisissez le nombre de packs à commander et valider



4

Confirmez la commande



5

Votre commande est validée



Vos packs Nickel seront livrés sous 5 jours ouvrés

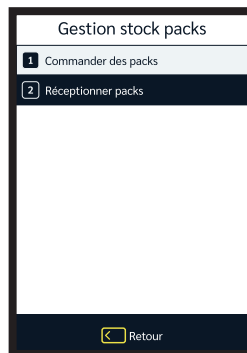
RÉCEPTION DES PACKS NICKEL

7



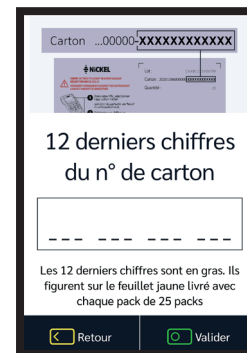
1

Sélectionnez  Menu sur l'écran d'accueil du terminal puis GESTION STOCK PACKS



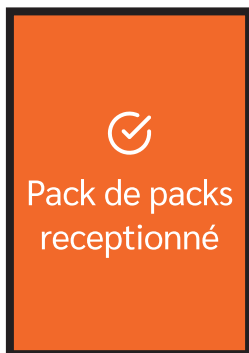
2

Choisissez RÉCEPTIONNER PACKS



3

Saisissez les 12 derniers chiffres du n° de carton

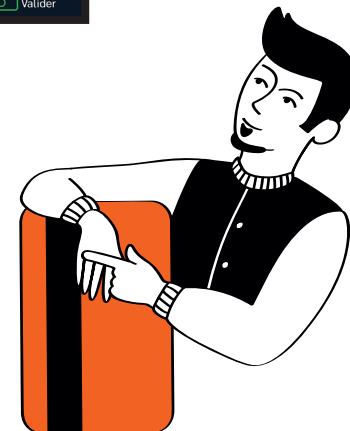


4

Vos packs sont réceptionnés



Vous pouvez dès à présent vendre ces packs




ACTIVATION D'UN COMPTE SOUSCRIT SUR INTERNET OU SUR LE TOTEM 1/2

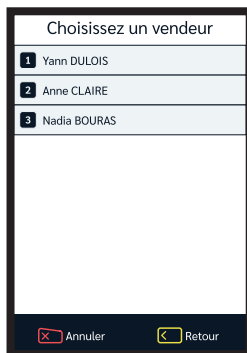
8

Le client doit avoir préalablement finalisé son inscription en ligne sur welcome.nickel.eu ou sur le totem disponible en Point Nickel. Plus d'informations sur ce totem page 28.



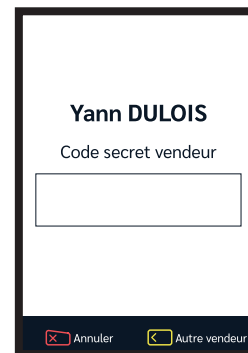
1

Sélectionnez  sur l'écran d'accueil du terminal puis OUVERTURE COMPTE



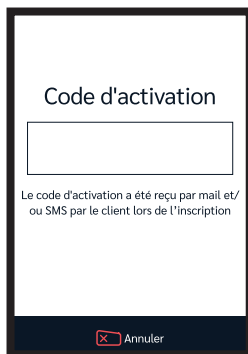
2

Choisissez un vendeur



3

Saisissez votre code secret



4

Saisissez le code d'activation à 5 chiffres fourni par le client. Ce code est envoyé par SMS à la fin de la souscription (en ligne ou sur le totem Nickel)



5

Demandez au client sa pièce d'identité

Le document d'identité demandé doit être le même que celui fourni par le client lors de sa souscription



6

Vérifiez l'exactitude des informations affichées sur l'écran du terminal avec la pièce d'identité du client
Plus d'informations sur la vérification d'identité page 24

ACTIVATION D'UN COMPTE SOUSCRIT SUR INTERNET OU SUR LE TOTEM 2/2

9



Saisissez le montant du dépôt d'espèces

0,00 EUR

De 0 à 950€

Le dépôt initial est gratuit

Annuler Retour

7

Proposez au client de faire un dépôt initial gratuit, saisissez et encaissez ce montant, puis validez



Présentez le nouveau pack Nickel

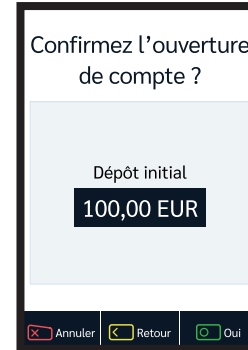
N'oubliez pas de vendre le nouveau pack et d'encaisser 25€ en espèces

Saisie manuelle du code-barres

Annuler Retour

8

Saisissez le code-barres du pack



Confirmez l'ouverture de compte ?

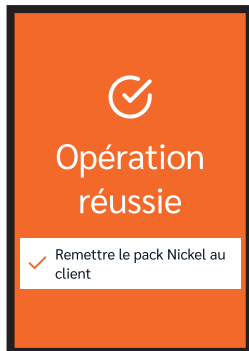
Dépôt initial

100,00 EUR

Annuler Retour Oui

9

Confirmez l'ouverture de compte



Opération réussie

Remettre le pack Nickel au client

10

L'ouverture de compte est réussie



Vous pouvez remettre au client l'IBAN imprimé par votre terminal ainsi que le pack Nickel

REMONTÉE DE SOUPÇON OUVERTURE DE COMPTE

10

QUAND FAIRE UNE REMONTÉE DE SOUPÇON SUR LE TERMINAL NICKEL ?

Lors d'une ouverture de compte, si vous avez un doute sur :

- l'identité de l'individu en face de vous par rapport à la pièce d'identité fournie,
- l'authenticité de la pièce d'identité qui vous est présentée,
- l'honnêteté de la personne en face de vous,
- tout autre sujet concernant cette ouverture de compte.

COMMENT FAIRE UNE REMONTÉE DE SOUPÇON ?

Nom
DUPONT
Prénom
Claude-Marie
Date de naissance
12/12/1980
N° de Pièce d'identité
232DSL34L

Est-ce conforme à la pièce d'identité ?

Non Oui, mais Oui

1

Lors de la vérification des informations personnelles du client, cliquez sur la touche " ".

Avez-vous un doute ou une suspicion ?

Si vous avez un doute sur une information du client ou suspectez une fraude, appuyez sur Oui.

Cela n'interrompt pas l'ouverture du compte mais avertira les équipes Nickel.

Non Oui

2

Confirmez votre remontée de soupçon

Quel est le motif du doute ?

- 1 Individu
- 2 Authenticité de la pièce d'identité
- 3 Comportement
- 4 Questions posées par le client

Annuler Retour

3

Renseignez ensuite le motif de votre doute



Vous pourrez ensuite terminer la souscription normalement

Cette fonctionnalité ne concerne que les ouvertures de compte. Pour tout doute concernant une autre opération, vous pouvez envoyer un email avec un maximum de détails à remontee.soupcon@nickel.eu ou contactez votre assistance distributeur au 02 891 29 70.

LE PAIEMENT PAR CARTE NICKEL

11



1

Saisissez le montant de la transaction et validez



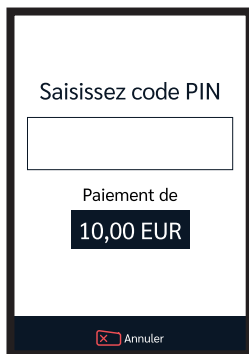
2

Choisissez PAIEMENT



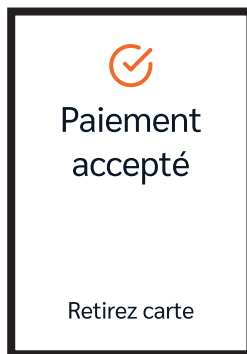
3

Présentez ou insérez la carte du client



4

En cas d'insertion de la carte, faites lui saisir son code PIN



5

Le paieement est accepté

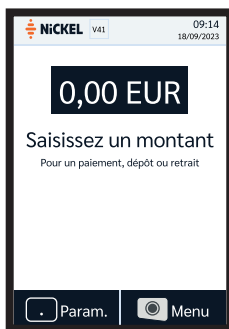


Vous pouvez remettre le ticket de confirmation de paieement si le client le souhaite

LE DÉPÔT D'ESPÈCES

12

Avant de saisir l'opération sur votre terminal Nickel, pensez à vérifier les billets et pièces en euros remis par votre client pour en vérifier le montant exact.



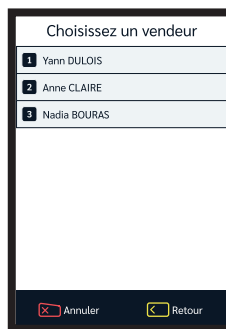
1

Saisissez le montant que votre client souhaite déposer et validez



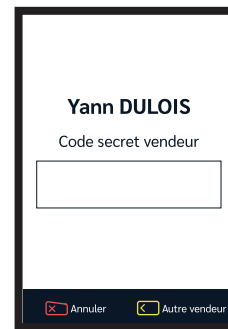
2

Choisissez DÉPÔT D'ESPÈCES



3

Choisissez un vendeur



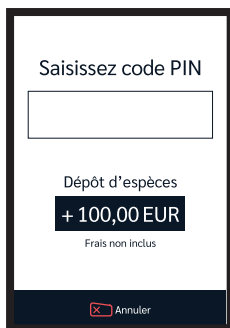
4

Saisissez votre code secret



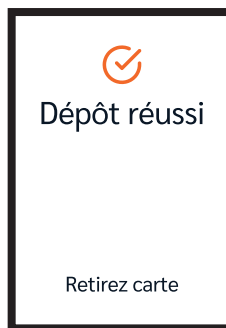
5

Insérez la carte du client



6

Faites lui saisir son code PIN



7

Le dépôt est réussi



Vous pouvez encaisser le dépôt de votre client dans votre caisse et imprimer le ticket de confirmation si le client le souhaite

LE RETRAIT D'ESPÈCES

13



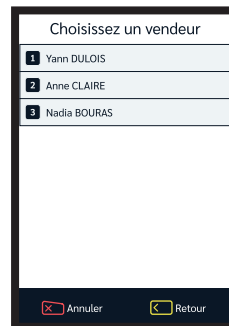
1

Saisissez le montant que votre client souhaite retirer et validez



2

Choisissez RETRAIT D'ESPÈCES



3

Choisissez un vendeur



4

Saisissez votre code secret



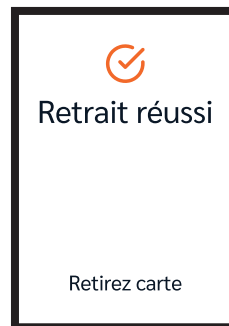
5

Insérez la carte du client



6

Faites lui saisir son code PIN



7

Le retrait est réussi



Vous pouvez remettre les espèces au client et imprimer le ticket de confirmation si le client le souhaite

LE REMPLACEMENT DE CARTE NICKEL

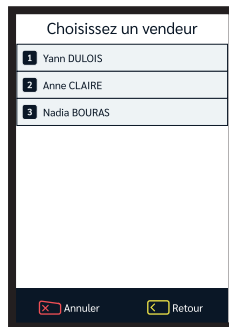
14

Le client doit préalablement avoir fait opposition sur sa carte via son application Nickel ou à l'aide du service client. Un code d'activation lui a alors été transmis.



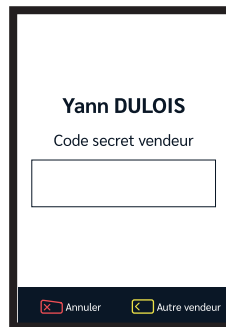
1

Sélectionnez **Menu** sur l'écran d'accueil du terminal puis **REPLACE-MENT CARTE**



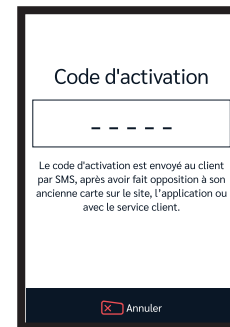
2

Choisissez un vendeur



3

Saisissez votre code secret



4

Veillez saisir le code d'activation (code à 5 chiffres) fourni par votre client



5

Demandez au client sa pièce d'identité (originale et en cours de validité)



6

Vérifiez l'exactitude des informations affichées sur l'écran du terminal avec la pièce d'identité du client

Voir page 24



7

Scannez ou saisissez le code-barres du nouveau pack Nickel



8

Le remplacement de carte est réussi



Le client recevra le code PIN de sa nouvelle carte par SMS

L'IMPRESSION D'UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

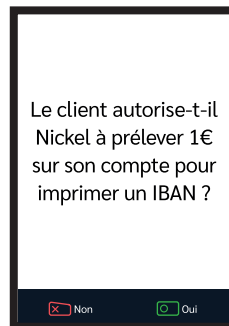
15

Les clients peuvent retrouver leur IBAN depuis leur application ou espace client web Nickel. Ils peuvent aussi vous demander de leur imprimer depuis votre terminal de paiement Nickel. Cette opération est facturée 1 € au client.



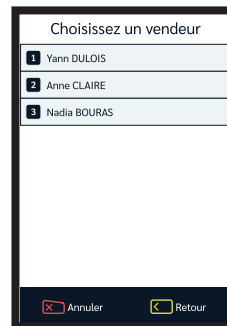
1

Sélectionnez sur l'écran d'accueil du terminal puis IMPRESSION IBAN



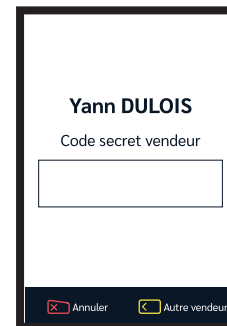
2

Demandez au client l'autorisation du prélèvement d'un montant de 1 €



3

Choisissez un vendeur



4

Saisissez votre code secret



5

Présentez la carte Nickel du client



6

Demandez au client sa pièce d'identité (originale et en cours de validité)



7

Vérifiez les informations affichées sur l'écran du terminal avec la pièce d'identité du client

Voir page 24



8

L'impression de l'IBAN est réussie



Remettez au client son IBAN imprimé par votre terminal Nickel

ÉDITER UN RAPPORT D'ACTIVITÉ

16

Le rapport d'activité indique le nombre et le montant des commissions reçues pour chaque type d'opération pour une période choisie.

Menu Nickel

- 1 Ouverture compte
- 2 Remplacement carte (perte, vol, etc.)
- 3 Impression IBAN
- 4 Gestion stock coffrets
- 5 Rapports et historique

Annuler

1 Sélectionnez  sur l'écran d'accueil du terminal puis **RAPPORTS ET HISTORIQUE**

Rapports et historique

- 1 Solde compte distributeur
- 2 Imprimer un rapport d'activité
- 3 Historique d'ouvertures de compte

Retour

2 Choisissez **IMPRIMER UN RAPPORT D'ACTIVITÉ**

Choisissez un vendeur

- 1 Yann DULOIS
- 2 Anne CLAIRE
- 3 Nadia BOURAS

Annuler Retour

3 Choisissez un vendeur

Yann DULOIS

Code secret vendeur

Annuler Autre vendeur

4 Saisissez votre code secret

Imprimer rapport d'activité

- 1 Aujourd'hui
- 2 Hier
- 3 7 derniers jours
- 4 Période personnalisée

Retour

5 Sélectionnez la période souhaitée

Date de début du rapport d'activité

-- / -- / --

Annuler Valider

6 Si vous choisissez **PÉRIODE PERSONNALISÉE**, veuillez saisir manuellement la date de début et fin, puis validez **La période définie ne peut pas excéder 30 jours**

Impression en cours...

7 Le rapport d'activité est imprimé par le terminal de paiement Nickel



Vous pouvez vérifier que les opérations saisies sur votre terminal correspondent bien aux opérations Nickel enregistrées sur votre caisse

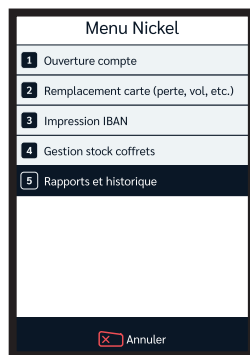
CONSULTER MON SOLDE SUR LE TERMINAL NICKEL

17

Aucun découvert n'est autorisé sur votre compte Nickel distributeur.

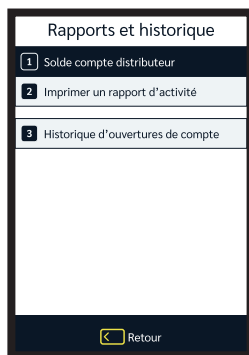
On vous invite donc à le réapprovisionner régulièrement afin de pouvoir effectuer toutes les opérations Nickel dans votre point de vente.

Pour consulter votre solde, rendez-vous sur votre espace web pro : pro.nickel.eu, ou sur votre terminal de paiement Nickel :



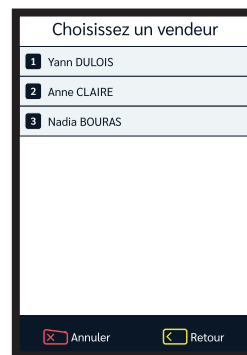
1

Sélectionnez **Menu** sur l'écran d'accueil du terminal puis **RAPPORTS ET HISTORIQUE**



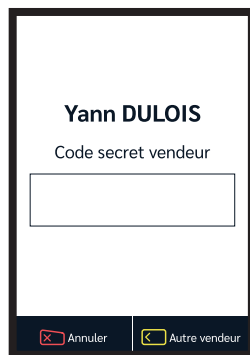
2

Choisissez **SOLDE COMPTE DISTRIBUTEUR**



3

Choisissez un vendeur



4

Saisissez votre code secret



5

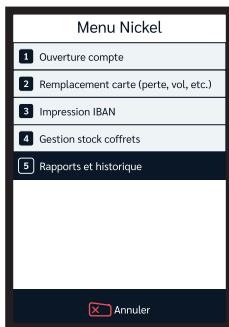
Votre solde s'affiche



Si votre solde est insuffisant, il vous suffit d'effectuer un virement depuis votre compte professionnel principal vers votre compte distributeur

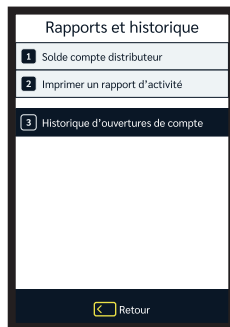
CONSULTER L'HISTORIQUE DES OUVERTURES DE COMPTE

18



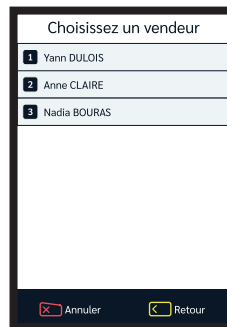
1

Sélectionnez  Menu sur l'écran d'accueil du terminal puis RAPPORTS ET HISTORIQUE



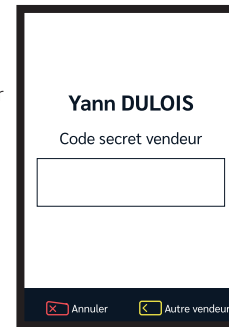
2

Choisissez HISTORIQUE OUVERTURES DE COMPTE



3

Choisissez un vendeur



4

Saisissez votre code secret



5

Cliquez sur 5 DERNIÈRES OUVERTURES pour afficher les dernières opérations



6

Ou cliquez sur VERIFIER AVEC CARTE CLIENT



7

Après avoir sélectionné la personne concernée, ou présenté la carte Nickel du client, vérifiez les informations affichées, puis cliquez sur IMPRIMER

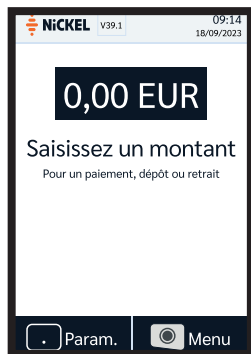


Vous pourrez ensuite imprimer les tickets clients / commerçants

EFFECTUER UN TÉLÉPARAMÉTRAGE SUR LE TERMINAL NICKEL

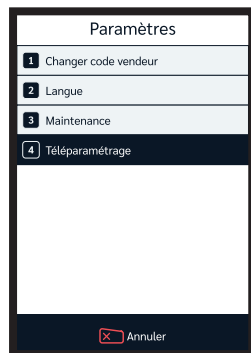
19

Le téléparamétrage permet d'obtenir les dernières mises à jour pour votre terminal de paiement Nickel. Il vous permet également de vous reconnecter au serveur bancaire Nickel en cas de perte de connexion.



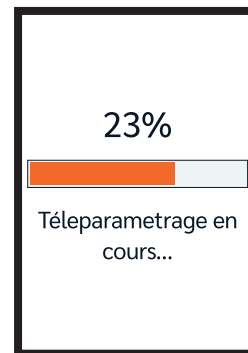
1

Cliquez sur la touche “.” : PARAMÈTRES



2

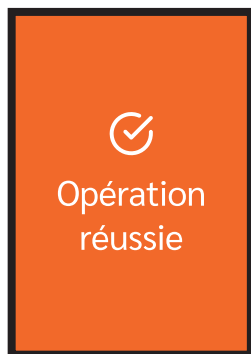
Sélectionnez TÉLÉPARAMÉTRAGE



3

Le téléparamétrage se lance automatiquement

Patiencez jusqu'à la fin de l'opération



4

Le téléparamétrage est réussi



Votre terminal de paiement Nickel est à jour

LES PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES PAR PAYS 1/4

20

Pays	Carte d'identité	Passeport
Afghanistan		✓
Afrique du Sud		✓
Albanie		✓
Algérie		✓
Allemagne	✓	✓
Andorre		✓
Angola		✓
Anguilla		✓
Antigua-et-Barbuda		✓
Arabie Saoudite		✓
Argentine		✓
Arménie		✓
Australie		✓
Autriche	✓	✓
Azerbaïdjan		✓
Bahamas		✓
Bahreïn		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Bangladesh		✓
Barbade		✓
Bélarus		✓
Belgique	✓	✓
Belize		✓
Bénin		✓
Bermudes		✓
Bhoutan		✓
Bolivie		✓
Bosnie-Herzégovine		✓
Botswana		✓
Brésil		✓
Brunei Darussalam		✓
Bulgarie	✓	✓
Burkina Faso		✓
Burundi		✓
Cambodge		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Cameroun		✓
Canada		✓
Cap-Vert		✓
Chili		✓
Chine		✓
Chypre	✓	✓
Colombie		✓
Comores		✓
Congo		✓
Costa Rica		✓
Croatie	✓	✓
Danemark	✓	✓
Djibouti		✓
Dominique		✓
Égypte		✓
El Salvador		✓
Émirats Arabes Unis		✓

LES PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES PAR PAYS 2/4

21

Pays	Carte d'identité	Passeport
Équateur		✓
Érythrée		✓
Espagne	✓	✓
Estonie	✓	✓
Eswatini		✓
Éthiopie		✓
Fidji		✓
Finlande	✓	✓
France	✓	✓
Gabon		✓
Gambie (Républ. de)		✓
Géorgie		✓
Ghana		✓
Gibraltar		✓
Grèce	✓	✓
Grenade		✓
Guatemala		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Guernesey		✓
Guinée		✓
Guinée Bissau		✓
Guinée Équatoriale		✓
Guyana		✓
Haïti		✓
Honduras		✓
Hongrie	✓	✓
Îles Caïmans		✓
Îles Féroé		✓
Île de Man		✓
Îles Marshall		✓
Îles Salomon		✓
Îles Turques-et-Caïques		✓
Îles Vierges (États-Unis)		✓
Inde		✓
Indonésie		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Irak		✓
Irlande	✓	✓
Islande	✓	✓
Israël		✓
Italie	✓	✓
Jamaïque		✓
Japon		✓
Jersey		✓
Jordanie		✓
Kazakhstan		✓
Kenya		✓
Kirghizistan		✓
Kiribati		✓
Koweït		✓
Lesotho		✓
Lettonie	✓	✓
Liban		✓

LES PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES PAR PAYS 3/4

22

Pays	Carte d'identité	Passeport
Libéria		✓
Libye		✓
Liechtenstein	✓	✓
Lituanie	✓	✓
Luxembourg	✓	✓
Macédoine du Nord		✓
Madagascar		✓
Malaisie		✓
Malawi		✓
Maldives		✓
Mali		✓
Malte	✓	✓
Maroc		✓
Maurice		✓
Mauritanie		✓
Mexique		✓
Micronésie		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Monaco		✓
Mongolie		✓
Monténégro		✓
Montserrat		✓
Mozambique		✓
Myanmar		✓
Namibie		✓
Nauru		✓
Népal		✓
Nicaragua		✓
Niger		✓
Nigéria		✓
Norvège	✓	✓
Nouvelle-Zélande		✓
Oman		✓
Ouganda		✓
Ouzbékistan		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Pakistan		✓
Palaos		✓
Palestine		✓
Panama		✓
Papouasie N. Guinée		✓
Paraguay		✓
Pays-Bas	✓	✓
Pérou		✓
Philippines		✓
Pologne	✓	✓
Portugal	✓	✓
Qatar		✓
Rép. Centrafricaine		✓
Rép. de Corée		✓
Rép. de Moldova		✓
RD du Congo		✓
RDP Lao		✓

LES PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES PAR PAYS 4/4

23

Pays	Carte d'identité	Passeport
Rép. Dominicaine		✓
Rép. Tchèque	✓	✓
R-U de Tanzanie		✓
Roumanie	✓	✓
Royaume-Uni		✓
Russie (Fédér. de)		✓
Rwanda		✓
Saint-Kitts-et-Nevis		✓
Saint-Marin		✓
St-Vincent-et-les G.		✓
Sao Tomé-et-Pr.		✓
Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha		✓
Sainte-Lucie		✓
Samoa		✓
Sénégal		✓
Serbie		✓
Seychelles		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Sierra Leone		✓
Singapour		✓
Slovaquie	✓	✓
Slovénie	✓	✓
Somalie		✓
Soudan		✓
Soudan du Sud		✓
Sri Lanka		✓
Suède	✓	✓
Suisse	✓	✓
Suriname		✓
Tadjikistan		✓
Taiwan		✓
Tchad		✓
Thaïlande		✓
Timor-Leste		✓
Togo		✓

Pays	Carte d'identité	Passeport
Tonga		✓
Trinité-et-Tobago		✓
Tunisie		✓
Turkménistan		✓
Turquie		✓
Tuvalu		✓
Ukraine	✓	✓
Uruguay		✓
Amérique		✓
Vanuatu		✓
Vatican		✓
Venezuela		✓
Viet Nam		✓
Yémen		✓
Zambie		✓

Cette liste est susceptible d'être modifiée.

Retrouvez la liste à jour ici :



Plus d'informations auprès de votre assistance distributeur.

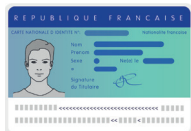
COMMENT VÉRIFIER L'IDENTITÉ D'UN CLIENT ?

24

La vérification d'identité du client est obligatoire lors des ouvertures de compte, des remplacements de carte et des éditions d'IBAN.



DOCUMENTS ACCEPTÉS :



Carte nationale d'identité



Passport



Titre de séjour belge
Carte de séjour
Carte de résident

La pièce d'identité doit être :

- un original (pas de photocopie, pas de photo)
- en cours de validité
- avec une bande MRZ (bande de lecture optique située en bas de la pièce d'identité, avec les chevrons)

La liste des documents acceptés par pays est disponible [page 20](#).

En cas de doute sur une ouverture de compte ou un remplacement de carte, **faites une remontée de soupçon auprès de votre assistance distributeur.** (voir page 10).



DOCUMENTS NON ACCEPTÉS :



Permis de conduire



Titre de voyage

Un document d'identité ne pourra pas être accepté si :



la personne en face de vous n'est pas la même que sur le document d'identité présenté (photo, nom, prénom, date de naissance)



Le document ne contient pas de photo ou de puce électronique



Le document est détérioré ou illisible



ACCÉDER À VOTRE ESPACE

1. Allez sur : pro.nickel.eu
2. Saisissez votre ID pro (PROXXXXXXX)
3. Saisissez votre mot de passe
4. Saisissez le code reçu par SMS

Vous êtes connecté !

Si c'est votre première connexion :

1. Saisissez simplement votre ID pro et validez
2. Saisissez ensuite le code reçu par SMS pour créer votre mot de passe

En cas de difficulté pour vous connecter ou d'oubli de mot de passe, veuillez contacter votre assistance distributeur.

VOUS POURREZ :

- **Suivre vos opérations :**
rubrique "Compte"
- **Gérer vos virements :**
rubrique "Virements"
- **Voir vos relevés et rapports d'activité :**
rubrique "Documents" > "Relevés"
- **Mettre à jour la liste de vos vendeurs :**
rubrique "Profil" > "Vendeurs"
- **Modifier vos coordonnées :**
rubrique "Profil" > "Établissement" > "Modifier vos informations personnelles"
- **Modifier vos horaires d'ouverture :**
rubrique "Profil" > "Horaires"
- **Commander votre matériel publicitaire :**
rubrique "Profil" > "Établissement" > "Commander ma publicité"



Votre espace distributeur est accessible en version mobile uniquement depuis un navigateur web (pas d'application)

LE COMPTE NICKEL DISTRIBUTEUR

26

À QUOI ÇA SERT ? ET COMMENT BIEN GÉRER VOTRE TRÉSORERIE ?

Il sert à la gestion des flux financiers liés aux opérations Nickel faites par vos clients dans votre point de vente (achat de packs, dépôts ou retraits d'espèces, ...), à la facturation des packs vendus ainsi qu'à vos commissions associées.

Pensez à alimenter votre compte Nickel distributeur pour pouvoir effectuer les opérations et toucher vos commissions.

Aucun découvert n'est autorisé pour ce compte de fonctionnement.

OPÉRATIONS AUTORISÉES



Alimenter votre compte Nickel distributeur depuis votre compte professionnel principal.



Effectuer un virement depuis votre compte Nickel distributeur vers votre compte professionnel principal.

OPÉRATIONS NON AUTORISÉES



Recevoir le virement d'un client sur votre compte Nickel distributeur.



Effectuer un virement depuis votre compte Nickel distributeur vers le compte d'un client.



Payer des factures par virement ou prélèvement avec votre compte Nickel distributeur.

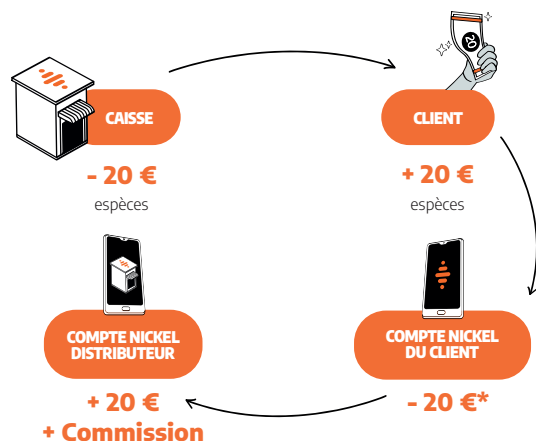
LE COMPTE NICKEL DISTRIBUTEUR

FONCTIONNEMENT DE LA TRÉSORERIE

27

LE RETRAIT D'ESPÈCES

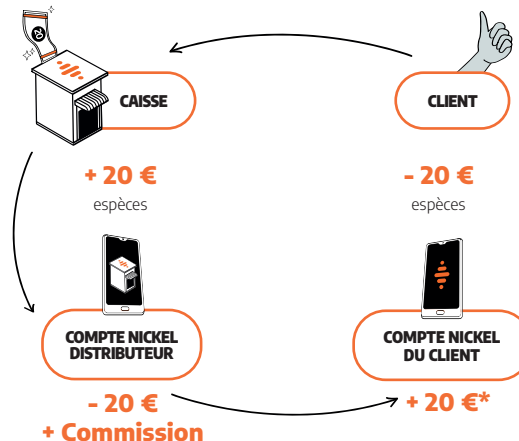
Un retrait d'espèces crédite votre compte distributeur.
Prenons l'exemple d'un retrait de 20 € :



Les 20 € retirés par le client proviennent de son compte Nickel. Le débit vient alors créditer le compte distributeur.

LE DÉPÔT D'ESPÈCES

Un dépôt d'espèces est débité de votre compte distributeur.
Prenons l'exemple d'un dépôt de 20 € :



Les 20 € donnés par le client sont crédités sur son compte Nickel. Le crédit vient directement du compte distributeur. Il faut donc que vous disposiez, à minima, du montant du dépôt sur votre compte distributeur.

* Moins les frais Nickel selon l'offre de carte et le nombre d'opérations faites par le client dans le mois.

DEMANDEZ VOTRE TOTEM NICKEL !

Il est 100% gratuit et il donne accès à des services super utiles, pour vous et vos clients !
Vous êtes intéressé ? Contactez votre commercial.

QUELLES SONT LES FONCTIONNALITÉS DISPONIBLES SUR LE TOTEM NICKEL ?

POUR VOS CLIENTS :



la demande d'ouverture de compte :

Elle permet à vos clients de souscrire à Nickel directement depuis votre point de vente.

La procédure est la même que sur notre site internet.

Une fois le formulaire complété, ils recevront un code d'activation à 5 chiffres par SMS et email (valable 30 jours).

Vous pourrez ensuite procéder à l'activation du compte sur votre terminal Nickel (voir page 8).

> Accessible depuis le bouton "j'ouvre mon compte"



la foire aux questions (FAQ) :

Elle permet à vos clients de trouver les réponses à leurs questions et donc de vous libérer du temps.

> Accessible depuis le bouton "j'ai une question"

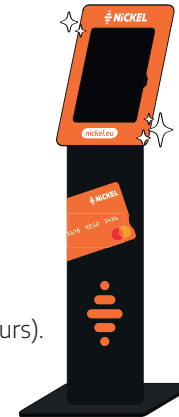
POUR VOUS, DISTRIBUTEUR NICKEL :



une rubrique paramètres :

Elle permet d'accéder aux réglages de la tablette. Par exemple : changer le code wifi ou régler la luminosité de l'écran.
L'accès à cet espace est limité et sera accessible par vous uniquement à l'aide d'un code fourni par votre assistance distributeur.

> Accessible depuis le bouton 



De nouvelles fonctionnalités sont déjà prévues, alors restez connecté !

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

LA FORMATION OBLIGATOIRE

29

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LA FAUSSE MONNAIE (LCB-FT) :

- Tous les vendeurs de votre point de vente qui réalisent des opérations sur le terminal de paiement Nickel doivent **IMPÉRATIVEMENT** être formés pour avoir leur propre code vendeur. Inscrivez-les à la formation dans votre espace web distributeur dans la rubrique “VENDEUR”.
- La formation est à effectuer en ligne à l'adresse partner-training.nickel.eu
- Cette formation doit être réalisée en autonomie, sans l'aide d'une autre personne.
- Le renouvellement de cette formation est obligatoire chaque année. Vous serez prévenu par mail avant l'échéance, afin de la renouveler.
- Si votre formation est expirée, votre terminal de paiement Nickel sera bloqué. Vous ne pourrez alors plus réaliser d'opérations Nickel jusqu'au renouvellement de celle-ci.

Accéder à la formation



Plus d'informations sur la lutte anti-blanchiment, le financement du terrorisme et la fausse monnaie



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

VOTRE RÔLE 1/4

30

En tant que distributeur Nickel, votre rôle dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le faux monnayage est essentiel.

A) LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le blanchiment est le fait de faciliter, par tous moyens, la justification mensongère de l'origine des biens ou des revenus de l'auteur d'un crime ou d'un délit ayant procuré à celui-ci un profit direct ou indirect.

Si le blanchiment d'argent n'est pas traité efficacement, il peut avoir de **graves coûts économiques, sociaux et politiques et fragiliser nos institutions.**

Les enjeux pour Nickel et ses distributeurs sont majeurs :

- **Risques administratifs** (fermeture, perte d'agrément, mise sous contrôle de Nickel,...)
- **Risques pénaux et financiers** (pour les dirigeants de Nickel, pour votre commerce, ses gérants et salariés)
- **Risques d'image** (publication des sanctions et perte de confiance des actionnaires et des clients)

Les sanctions en Belgique

Le Droit belge prévoit les sanctions suivantes en cas de blanchiment :

- **Peine d'emprisonnement de 15 jours à 5 ans** et/ou une amende de €25,000 à €100,000
- **Peine d'emprisonnement de 8 jours à 3 ans** et/ou une amende de €25,000 à €50,000 pour tentative de blanchiment d'argent (Article 505 du Code Pénal)
- **Peine d'emprisonnement de 3 à 5 ans** et d'une amende de €10,000 à €200,000 (ou d'une de ces peines) lorsque l'infraction est commise dans le cadre d'une organisation criminelle (Article 505TER du Code Pénal)

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

VOTRE RÔLE 2/4

31

Toutes les personnes ayant participé ou ayant eu connaissance d'une tentative de blanchiment d'argent sont passibles des mêmes sanctions administratives et pénales que les blanchisseurs. Vous ne devez jamais délibérément conseiller, aider ou guider les individus contournant ou enfreignant ces lois.

Les obligations des points de vente Nickel

Vous ne courrez aucun risque si vous respectez deux règles : la **PRÉVENTION** et la **DÉCLARATION**. Expliquez les règles aux clients et si vous avez un doute, signalez-le nous.

Les règles à respecter avec Nickel sont simples :

- on ne peut ouvrir **qu'un compte Nickel par personne**
- on ne peut ouvrir un compte qu'avec **une pièce d'identité acceptée, originale, et en cours de validité**
- on ne peut pas déposer plus de **950 € en espèces par mois**
- chaque compte est **personnel et nominatif** : on ne partage ni son compte ni sa carte avec une autre personne
- il est illégal de **déposer des espèces sur le compte Nickel d'une autre personne**

La remontée de soupçon

En cas de doute sur une pièce d'identité, un client ou sur une situation, vous pouvez, au choix :

- Appuyer sur le bouton «.» du terminal (uniquement disponible dans le cas d'une ouverture de compte - voir page 10)
- Envoyer un email avec un maximum de détails à : remontee.soupcon@nickel.eu
- Contacter l'assistance distributeur par téléphone

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

VOTRE RÔLE 3/4

32

B) LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LE FAUX MONNAYAGE

En tant qu'agent Nickel, mais aussi en tant qu'agent économique participant au traitement et à la délivrance au public de billets et de pièces, vous avez l'obligation de :

- **Vous assurer de l'authenticité** des billets et pièces en euros que vous recevez et que vous allez remettre en circulation
- **Veiller à la détection** des contrefaçons
- **Retirer de la circulation les billets et pièces** si vous pensez ou avez la certitude qu'ils sont faux : dans ce cas, vous devez conserver le billet et le déposer à la Banque Nationale de Belgique ou dans un commissariat de police. Notez tous les détails concernant l'origine du billet et l'identité de la personne qui vous l'a remis. Si le billet est authentique, il lui sera restitué. Vous pouvez vous aider de votre vidéosurveillance.

Les sanctions en Belgique

- Le Droit belge prévoit les sanctions suivantes en cas de faux-monnayage :
- **€250 à €500,000 d'amende administrative pour toute infraction** à la Loi du 17 Juillet 2013, relative à la protection contre le faux monnayage et au maintien de la qualité de la circulation fiduciaire (Article 7 et 8)
- **Si les faits communiqués sont susceptibles d'également constituer une infraction pénale**, le ministre des Finances en informe le procureur du Roi peut décider d'engager des poursuites pénales sur base des faits communiqués.

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

VOTRE RÔLE 4/4

33

C) LA DÉONTOLOGIE ET LA PROTECTION DE VOS INFORMATIONS

La déontologie, c'est le fait de se conformer aux lois et plus précisément en ce qui concerne Nickel :

- **Agir en conformité avec la loi** et respecter scrupuleusement les règles exposées dans vos formations, supports, etc
- Signaler auprès de l'assistance distributeur toute situation concernant un client ou un collaborateur qui agirait en contrevenant à la loi ou aux règles

C'est aussi le fait de **respecter la clientèle, éviter les conflits d'intérêt, respecter Nickel et protéger la confidentialité des informations.**

Le phishing, c'est quoi ?

Le phishing est une arnaque destinée à collecter les codes d'accès des clients ou les vôtres. Les fraudeurs se font passer pour Nickel. Nous faisons appel à votre vigilance : les distributeurs Nickel sont régulièrement victimes de cette arnaque.

Ne communiquez en aucun cas vos mots de passe et les codes que vous recevez par sms. Vous devez être les seuls à en avoir connaissance !

D) LA CONNAISSANCE CLIENT POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE, LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Nickel doit identifier parfaitement ses clients et les connaître, sans être intrusif.

C'est pour satisfaire à ces obligations que nous collectons lors de la souscription des informations clients.

En devenant distributeur Nickel, vous acceptez une mission de première importance :


vérifier scrupuleusement l'identité du client lors des ouvertures de compte et des remplacements de carte.

Vous êtes le/la seul(e) à rencontrer le client : en validant la souscription d'un client et en percevant ainsi votre commission, vous nous garanzissez que vous avez vérifié son identité.

Le détail des pièces d'identité acceptées est à retrouver **page 20**.

VOS COMMISSIONS

34



VOS COMMISSIONS PAR OPÉRATION NICKEL	COMMISSION POINT NICKEL	TARIF CLIENT
Ouverture d'un compte Nickel Standard	2,50€ + 1,25€	25 €
Remplacement de carte	2,50 €	12,50 €
Dépôt d'espèces	1,13 % du montant	3 % du montant
Retrait d'espèces	0,25 €	Gratuit (0,50 € au-delà de 3 retraits dans le mois)
Édition de IBAN	0,50 €	1 €



FAQ (FOIRE AUX QUESTIONS)

Rendez-vous sur support.nickel.eu



SERVICE CLIENT

Par téléphone :
02 891 29 80
du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h

Sur nos pages officielles :
Facebook et Instagram

Formulaire de contact :
disponible sur notre site
nickel.eu.

INFOS UTILES

Votre identifiant est :

PRO

Votre Chef de secteur est :

Contactez-le au :

ou par email :

@nickel.eu

Autres informations :



ASSISTANCE DISTRIBUTEUR

Contactez-nous :

PAR EMAIL

pointofsale.be@nickel.eu

PAR TÉLÉPHONE

02 891 29 70

du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00

